

mériter ses bénéfices, et qui avait été jusqu'alors obstinément repoussée. Grâce à son influence, il obtint de construire, à ses frais, un quatrième rang de loges dans la salle de spectacle, par suite d'un traité passé avec le consulat le 21 février 1788, et ce travail fut exécuté, pendant la quinzaine de Pâques, par Morand, architecte du Théâtre. Mais une ordonnance royale du 27 mars suivant fixa le prix des places à 2 livres pour les deuxièmes loges, 1 livre 10 sols pour les troisièmes et 1 livre pour les quatrièmes, de sorte que cette innovation ne contribua guère à l'augmentation des recettes (1).

L'année théâtrale reprit son cours avec le printemps. La troupe avait fait de nouvelles recrues, parmi lesquelles il faut citer Joly et Dubus, jeunes premiers rôles de comédie, M^{me} d'Ocquerre, qui jouait les reines et les mères [nobles, et M^{lle} Feuchère, les forts premiers rôles et les coquettes.

Adélaïde-Thérèse Feuchère était une élève de Mole, qui l'avait fait débiter, en 1783, à la Comédie-Française, à l'âge de quinze ans. Les critiques s'étaient plu à reconnaître le naturel, la vivacité et la grâce de la jeune et séduisante actrice. Mais un léger défaut de prononciation, qui était sans doute un charme pour ses admirateurs, l'empêcha d'entrer à la Comédie. Elle accepta un engagement à Stockholm dont elle fit pendant quatre ans « les délices, » jusqu'au jour où le Théâtre de Lyon se l'attacha (2).

[A suivre).

EMMANUEL VINGTRINIER.

(1) Arch. mss. delà Ville, passim.

(2) Arch. mss. de la Ville. — V. *Grimod de La Reynière et son groupe*, par M. Gustave Desnoiresterres, 1 vol. in-18, Didier.